



## Projet de ligne à grande vitesse Bordeaux-Toulouse



“ Le débat,  
suite et fin ”

Edito

### Le débat public se termine, et après ?

Conformément au calendrier fixé par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), la grande consultation citoyenne sur la LGV Bordeaux-Toulouse a commencé le 8 juin 2005 pour s'achever le 25 novembre. La Commission particulière du débat public aura effectivement accompli sa mission dès qu'elle aura publié le compte-rendu du débat, deux mois après la clôture de ce dernier. Le Maître d'ouvrage (RFF) devra pour sa part préciser dans les trois mois suivants, la suite qu'il entend donner au projet. Toutes les contributions, et elles sont très nombreuses, transmises avant le 25 novembre figurent sur le site qui restera consultable au moins quatre ans. Les questions posées avant la clôture ont également reçu une réponse. À l'issue d'une vaste opération qui aura donc concerné un territoire aussi grand que la Belgique, au moins trois questions se posent :

**Y a-t-il eu un vrai débat ?** La simple lecture des chiffres-clés (à lire en page 4) suffit à démontrer l'intérêt témoigné par les citoyens et leur participation active.

**Servira-t-il à quelque chose ?** Le Maître d'ouvrage a maintenant en main un outil d'aide à la décision. Les principaux acteurs

économiques, institutionnels et les citoyens ont participé pendant plusieurs mois à l'ensemble de la démarche et ont une connaissance beaucoup plus précise du positionnement de chacun.

### Est-ce que la concertation disparaît avec la clôture du débat ?

La loi du 27 février 2002 précise très clairement (art.134) « La participation du public est assurée pendant toute la phase d'élaboration d'un projet, depuis l'engagement des études préliminaires jusqu'à la clôture de l'enquête publique ». Lors des dernières réunions publiques de synthèse, RFF s'est engagé à être particulièrement diligent dans ce domaine.

La CPDP rappelle qu'elle n'est pas une instance de médiation ou d'arbitrage. Sa mission a été d'organiser le débat dans la transparence et l'égalité, ce qu'elle a essayé de faire en rendant compte de toutes les prises de positions.

L'ensemble de ses membres remercie les centaines d'élus, de collectivités, de syndicats, d'associations et les milliers de citoyens qui se sont fortement impliqués dans le débat.

Les membres de la Commission particulière du débat public **Jacques Barel, Henri Demange, Reine-Claude Mader, Philippe Mathis, Jean-Claude Sabin, Michel Sablayrolles.**

## “ Calendrier de l'après débat ”

- Le 18 janvier 2006, la CPDP rendra public le compte rendu et le bilan du débat sur le site : [www.debatpublic-lgvbordeaux-toulouse.org](http://www.debatpublic-lgvbordeaux-toulouse.org)
  - Le 18 avril 2006 au plus tard, RFF devra faire connaître sa position sur ce projet. Cette décision prendra la forme d'un acte, publié au Journal Officiel.
- Note :** Le 18 janvier 2006, notre Commission particulière aura terminé sa mission et fermera ses bureaux. Pour les informations pratiques, voir en page 4.

# “Quatre réunions de synthèse, de la LGV Bord

*Les ultimes rencontres avec les citoyens, les élus, les associations, ont donné la mesure du large horizon des préoccupations exprimées depuis le mois de juin sur tout le parcours. Citons quelques sujets tels que le choix ou non de la solution pendulaire, l'aménagement des lignes actuelles, le calendrier*

## Agen / 3 novembre 2005, “La LGV Bordeaux-Toulouse, élément de prospérité pour le Lot-et-Garonne ?”

**D**ans l'amphithéâtre de la Chambre des Métiers, plus d'une centaine de personnes avaient répondu présent. Certes, pour débattre encore, à l'instar du 6 juillet dernier, des deux hypothèses de localisation de la gare TGV, mais surtout pour dire leur foi dans l'élan économique que représente la LGV pour leur département, au confluent des deux régions Aquitaine et Midi-Pyrénées. Le débat s'est largement polarisé autour du vote du Conseil régional d'Aquitaine adopté une semaine plus tôt, rappelant « conformément aux décisions de l'Union européenne, la priorité absolue du projet de ligne à grande vitesse Sud-Europe-Atlantique, du sud de Bordeaux jusqu'à la frontière espagnole ».

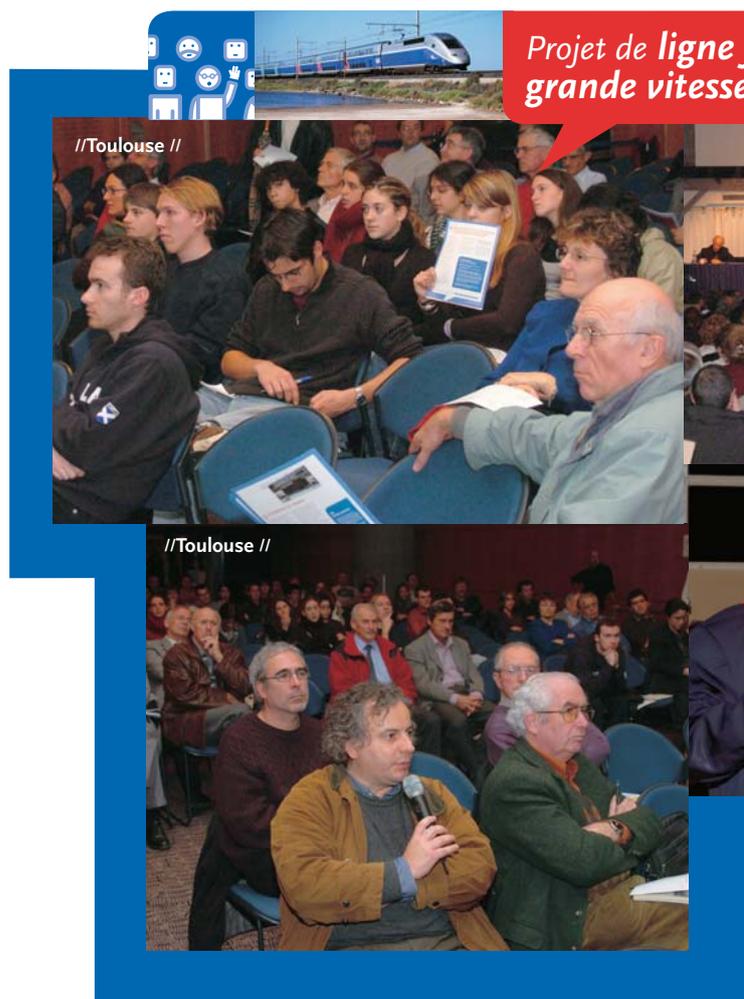
Se démarquant de cette position, le Conseiller régional Jean Dionis du Séjour fit l'éloge de la grande vitesse entre Paris, Bordeaux, Agen, Toulouse et Narbonne. Représentant le Président du Conseil général Michel Diefenbacher, André Touron a rappelé la motion votée par l'assemblée départementale le 17 octobre dernier, réitérant son attachement au projet LGV, aux côtés de Jean-Alain Mariotti, Président de la CCI ou de Jacques Clouché, Président de la Communauté d'agglomération d'Agen.

Cette première réunion de synthèse fut aussi l'occasion pour Alain Bédouret (Verts 47) de minorer l'intérêt du « tout grande vitesse », tandis que le Maire de Landiras (33) Etienne Dupin, se faisait l'écho des Sud girondins pour argumenter longuement son opposition au projet, ceci dans une ambiance sereine et constructive.

## Montauban / 8 novembre 2005, “Juste une question de gare”

**L**a deuxième réunion de synthèse sur la LGV Bordeaux-Toulouse constituait la cinquième rencontre avec les citoyens, associations, décideurs et élus du Tarn-et-Garonne depuis le début du débat public. En effet, différents thèmes de réflexion autour du projet ont, à ce jour, rassemblé de nombreuses personnes dans la cité d'Ingres (présentation générale du projet, questions des gares, enjeux fonciers et territoriaux) comme à Castelsarrasin (sur les milieux naturels). À ce stade ultime du calendrier des rendez-vous avec l'opinion, 130 personnes ont pu constater que la concertation présentait dans ce territoire les données d'un consensus favorable au projet. Le Conseil général, par la voix de Guy-Michel Empociello, a rappelé la nécessité d'anticiper l'aménagement d'un embranchement ferroviaire, sur la zone à vocation logistique de l'échangeur des autoroutes A62 et

A20, pour relier la nouvelle gare avec la gare-centre de Montauban. Une volonté partagée par André Perget, Vice-président de l'agglomération montalbanaise chargé du Schéma de cohérence territoriale, « 33 communes ont décidé l'option d'une gare nouvelle au sud de Montauban ». Nombre de représentants de communautés de communes et de chambres consulaires se sont d'ores et déjà prononcés pour la création d'un syndicat mixte pour la LGV. On a également pu entendre un élu des Verts, Alain Jean, adjoint au Maire de Moissac, affirmer « l'utilité de construire deux lignes ferroviaires à grande vitesse, entre Bordeaux et Irun et entre Bordeaux et Toulouse ». À mi-chemin entre Montauban et Agen, Castelsarrasin a également manifesté son souhait d'avoir sa gare.



# pour une revue très détaillée ” eaux-Toulouse.

de la ligne Bordeaux-Irun, la protection de l'environnement, les garanties d'une concertation permanente au-delà du débat... Ces réunions de synthèse ont également permis d'aborder des questions plus locales, à Agen, Montauban, Toulouse et Bordeaux.

ferroviaire à  
Bordeaux-Toulouse



## Toulouse / 16 novembre 2005, “Opinion déterminée pour la LGV”

**D**ans la ville rose, cinq mois après le lancement du débat public, au chapitre de la LGV les échanges de la dernière réunion de synthèse furent une nouvelle fois placés sous le signe du volontarisme, comme l'a rappelé le Vice Président du Conseil régional de Midi-Pyrénées chargé des transports, Charles Marziani.

Quelques interrogations ont été soulevées sur la décision de contourner ou non la métropole, et imaginer une gare nouvelle : Gare Raynal, St Jory, Labège ou dans l'ouest Tarnais... Globalement l'hypothèse de l'arrivée de la LGV dans un Toulouse-Matabiau rénové à cet effet emporte la préférence du maître d'ouvrage et de la Ville de Toulouse, cela en raison de sa proximité avec le centre-ville et de son inter-modalité. Danièle Damin, Adjointe au Maire de Toulouse, profita d'ailleurs de cette réunion pour affirmer devant les 250 personnes présentes : « Le choix de Matabiau s'impose et nous avons créé un comité de pilotage pour réfléchir avec tous les acteurs concernés à l'aménagement que cela nécessite ».

Cette ultime rencontre a également permis d'aborder la question posée par la réalisation la ligne Bordeaux-Espagne (Irun), notamment rappelée par des représentants associatifs du pays brédois en Sud Gironde. Les différentes instances et collectivités locales de Midi-Pyrénées ont alors pris la parole en demandant « la réalisation des deux projets, sans discrimination ».

## Bordeaux / le 17 novembre 2005, “Quand la Gironde dit non”

**I**ls étaient 900 ce soir là à Bordeaux-Lac venus clamer haut et fort leur opposition au projet ou tout simplement la priorité à donner à la ligne Bordeaux-Hendaye. Trente élus de Gironde dont Alain Rousset, Président du Conseil régional d'Aquitaine, Noël Mamère, Député-Maire de Bègles, Pierre Ducout, Député-Maire de Cestas, Marie-Hélène des Esgaults, Députée de la 8<sup>e</sup> circonscription de la Gironde, Jean-Luc Gleyze, Conseiller général du canton de Captieux, Isabelle Dexpert, Conseiller général du canton de Villandraut, le Maire de Labrède Michel Dufranc, des décideurs socio-économiques, tel Laurent Courbu, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux mais également Philippe Barbedienne, Directeur de la Fédération des Associations de Protection de la Nature en Aquitaine (SEPANSO), se sont exprimés, relayés par les responsables associatifs comme Denise Cassou (Landes environnement attitude) ; l'universitaire Simon Charbonneau (Landes Graves Palus Environnement), Jacques Bordes (Patrimoine à Préserver), Lionel Bretonnet (Association de défense du pays Brédois); largement soutenus par leurs adhérents, affi-

chant ici des pancartes opposées au projet, applaudissant les tenants du non... Le public du Parc des Expositions manifesta à maintes reprises ce 17 novembre, une opposition jamais démentie depuis le 8 juin, date de l'ouverture d'une phase de réunions publiques maintenant arrivées à leur terminus bordelais.

Désaccord économique pour qui, comme Laurent Courbu, souhaite, « au nom des 36 000 entreprises de Gironde, qu'aucune décision ne soit prise tant que les études n'auront pas été menées sur la LGV vers l'Espagne ». Désaccord territorial pour Noël Mamère, invitant RFF et la SNCF à « rénover et réhabiliter les lignes secondaires ». Désaccord formel pour Pierre Ducout estimant que « les Girondins ont été soumis à une accélération de ce projet... ».

Pour les uns et les autres la LGV est inopportune, comme en témoigne cette pétition de 3 000 signataires remise à la CPDP par Denise Cassou. Seul Alain Rousset a souligné que la LGV Bordeaux-Toulouse ne devait pas « apparaître comme un signe d'opposition entre les deux régions Aquitaine et Midi-Pyrénées », même si la LGV Bordeaux-Irun était prioritaire.



# Les chiffres clés du débat public :

**6 425 personnes ont reçu le dossier du maître d'ouvrage et les publications du débat** (dont 3160 élus, acteurs socio-économiques, syndicats, associations, et contacts presse et 3265 abonnés au débat dans tout le Sud-ouest ).

**500 cartes** sur les inventaires environnementaux envoyées aux mairies

**20 000 consultations** du site Internet

**170 contributions**

**1 170 questions et avis**

Plus de **400 articles de presse** dont 68 «une»

**42 passages télévisés et émissions radio**

**15 réunions publiques**

Près de **5 000 participants**

Plus de **450 interventions en réunions**

**20 cahiers d'acteurs** réalisés au cours du débat

## « Ce que RFF a entendu au cours du débat public »

*Les quatre réunions dites de clôture ont conduit le maître d'ouvrage à livrer ses premières impressions sur le débat. Il a constaté l'importance et la qualité des contributions écrites, comme la diversité de points de vue sur l'opportunité du projet. Si le ferroviaire est en général bien accepté comme mode de transport, Réseau ferré de France a aussi pris acte des soutiens au projet, comme des très fortes oppositions exprimées en Gironde. Il a enfin enregistré, tout au long du parcours, une demande sociale unanime d'être associé aux travaux qui s'ensuivront après le débat.*

## “ Informations pratiques ”



– Vous trouverez toutes les études et contributions sur le site internet du débat :

**[www.debatpublic-lgvbordeaux-toulouse.org](http://www.debatpublic-lgvbordeaux-toulouse.org)** ouvert jusqu'en 2010

– Le compte rendu et le bilan du débat seront disponibles sur ce site à partir du 18/01/2006.

**Attention !** fermeture des bureaux de la Commission particulière du débat public le 18 janvier 2006. Pour toute correspondance, veuillez vous adresser :

### Pour le projet

Réseau ferré de France,  
M. Kim Regnier, Directeur régional  
Direction régionale Midi-Pyrénées  
2 esplanade Compans Caffarelli,  
immeuble Toulouse 2000, 31000 Toulouse  
Tél : 05 34 44 15 60 – Fax : 05 34 44 10 66  
[www.rff.fr](http://www.rff.fr)

### Pour le débat public

Commission Nationale du Débat Public (CNDP)  
M. Yves Mansillon, Président  
6, rue du Général Camou  
75007 Paris  
Tél. : 01 42 19 20 26 – Fax : 01 42 19 17 90  
e-mail : [contact@debatpublic.fr](mailto:contact@debatpublic.fr)  
[www.debatpublic.fr](http://www.debatpublic.fr)